

PLAN D'ACTION 2013-2014

MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone Gaspésie Nord.

MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la zone Gaspésie Nord.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant comme voulu dans la Politique nationale de l'eau du Québec;
2. Promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources en eau;
3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau;
4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion intégrée de l'eau à l'échelle locale, et ce, dans une perspective de développement durable;
5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants de la zone Gaspésie Nord afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

Ensemble, décidons de l'avenir de la ressource EAU !

1. PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La tâche principale de l'équipe du CENG en 2013-2014 se centrera sur l'élaboration du Plan directeur de l'eau. Celui doit être déposé au MDDEFP le 31 mars 2014. Toutefois, dû aux retards dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action 2013-2014, nous proposons au MDDEFP une remise du PDE le 30 juin 2014. Pour y arriver, voici un échéancier proposé.

Actions	Échéance	Responsables
PORTRAIT ET DIAGNOSTIC		
Révision du portrait	Octobre	Équipe CENG
Recherche et rédaction du diagnostic par problématiques	Octobre, novembre, décembre	Équipe CENG
Consultation avec des experts ou des acteurs de l'eau sélectionnés pour analyser les problématiques du diagnostic (rencontres ou communications individuelles ou en petit comité de travail)	Novembre décembre	Équipe CENG et experts/acteurs de l'eau
Révision et rédaction du diagnostic préliminaire.	Fin décembre	Équipe CENG
ENJEUX ET ORIENTATIONS		
Recherche et mobilisation des membres de la table de concertation	Novembre et décembre	Équipe CENG
Préparation de documents pour présenter le diagnostic à la table de concertation. Envoi du diagnostic à la table de concertation.	Janvier	Équipe CENG
Préparation d'une vision, d'enjeux et d'orientations préliminaires pour la rencontre de la table de concertation.	Janvier	Équipe CENG
Rencontre de la table de concertation pour appropriation du diagnostic, choix d'une vision, des enjeux, et d'orientations.	Fin janvier	Table de concertation
OBJECTIFS, INDICATEURS ET PISTES D' ACTIONS		
Préparation d'objectifs et de pistes d'actions préliminaires et des outils pour la rencontre de la table de concertation.	Février	Équipe CENG
Rencontre de la table de concertation pour choisir les objectifs, indicateurs et pistes d'action.	Début mars	Table de concertation
Rédaction du PDE préliminaire (enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et pistes d'actions)	Février - Mars	Équipe CENG
Approbation du PDE préliminaire lors d'une rencontre du CA pour présentation en consultation publique	Début avril	Membres du CA

CONSULTATIONS PUBLIQUES		
Réalisation de consultations publiques à partir du PDE préliminaire pour consulter les acteurs de l'eau sur les actions à mettre en place au sein du PDE.	avril 2014	Acteurs de l'eau accompagnés par l'équipe du CENG
PLAN D'ACTION		
Rencontres en comités de travail (comité locaux) avec les acteurs de l'eau sélectionnés pour élaboration du plan d'action	Avril et mai.	Acteurs de l'eau en comités de travail accompagné par équipe du CENG
Rédaction finale du PDE	Mai et juin	Équipe du CENG
Approbation finale du PDE par CA et envoi au MDDEFP	Vers le 20 juin	CA et équipe du CENG

Ainsi, pour la réalisation du PDE nous planifions réaliser...

- Des rencontres ou des communications avec des experts ou des acteurs de l'eau de façon individuelle ou en petit groupe pour compléter et valider le diagnostic (novembre et décembre).
- 2 rencontres de table de concertation (fin janvier et début mars) pour l'élaboration des enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et pistes d'actions. Pour la table de concertation, il est proposé d'inviter les membres du CA, les conseillers gouvernementaux et les représentants des acteurs de l'eau du territoire.
- 2 rencontres de CA pour approuver le PDE préliminaire et le PDE final.
- Un processus de consultation publique (avril) – Nous allons privilégier une approche stratégique pour cibler les groupes de citoyens que nous désirons consulter. Il serait intéressant de présenter le PDE lors de rencontres des organisations existantes. De plus, nous allons offrir la possibilité de consulter le PDE de façon électronique.
- Des rencontres de comités de travail pour l'élaboration du plan d'action (avril et mai). Les comités de travail sont des rencontres des acteurs de l'eau directement touchés par une section du plan d'action et viseront la consolidation de regroupements pour la gestion intégrée de l'eau à l'échelle locale.

2. MOBILISATION DE LA CONCERTATION ET CONSOLIDATION DU CENG

Tout au cours de la période, la direction du CENG travaillera à la consolidation des structures de concertation du CENG et à la mobilisation des structures locales existantes qui favorisent la gestion intégrée par bassin versant.

- Rencontre individuelle des membres du Conseil d'administration pour les mobiliser, les informer de leur rôle et de la GIEBV et pour comprendre leurs réalités et leurs besoins concernant leur participation au CENG.

- En coordination avec la présidence du CENG, recherche active de nouveaux membres pour compléter les postes vacants du CA ou pour chercher un remplaçant(e) aux administrateurs qui démontrent peu d'intérêt ou de disponibilité pour le CENG.
- Définir et consolider les rôles du comité exécutif, du conseil d'administration et de la table de concertation avec de l'information, des outils de gestion, de l'accompagnement ou des changements aux règlements généraux au besoin.
- Création d'une liste de membres du CENG (sans cotisation) qui servira de liste de diffusion d'information et d'invitation aux actions de consultation et concertation.
- Inviter et motiver les acteurs de l'eau à participer aux tables de concertation et aux consultations publiques prévues dans le calendrier de réalisation du PDE.

3. OPÉRATION BLEU VERT

En signant la Convention Opération Bleu-Vert, le CENG doit mettre en œuvre des actions de lutte contre les algues bleu-vert et l'eutrophisation des plans d'eau. Le budget alloué pour opération bleu-vert a diminué en 2013-2014; il est passé de 10000\$ à 5100\$. Comme la problématique des cyanobactéries n'a pas été confirmée dans les bassins versants de notre zone d'intervention, le ministère nous octroie seulement un versement minimal pour des actions du Volet 1. Le volet 2 prévoit des actions plus soutenues pour les régions affectées. Le Volet est divisé en trois axes d'intervention. Les actions prévues sont les suivantes :

- **ÉDUCATION ET SENSIBILISATION:**
 - Distribution de documentation sur les algues bleu-vert et la protection des bandes riveraines lors des rencontres des membres du CA et des consultations publiques.
 - Publication d'une page/capsule sur les algues bleu-vert et sur l'importance des bandes riveraines dans le site web avec des outils et des conseils pour la surveillance et l'aménagement des lacs.
- **SURVEILLANCE ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES:**
 - Formation et certification de la direction du CENG avec le Réseau de surveillance volontaire des lacs.
 - Réalisation d'un portrait et d'une analyse des actions de surveillance des algues bleu-vert sur les lacs du territoire du CENG. Réflexion sur de possibles pistes d'actions de surveillance, de prévention ou de réhabilitation pour les années à venir.

4. SUIVI DES RIVIÈRES ET DES LACS DE LA ZONE GASPÉSIE NORD

En plus du suivi de nos lacs pour les cyanobactéries avec l'Opération bleu-vert, le CENG doit penser au suivi des lacs et rivières pour la qualité de l'eau et des écosystèmes. L'an dernier, le CENG a participé à la sélection et la formation des observateurs du Réseau Rivières du MDDEFP. Cette année, nous prévoyons continuer de s'informer sur les activités du Réseau Rivières du MDDEFP et de faire un portrait des autres actions de surveillance sur le territoire (une attention particulière sera donnée à la problématique de l'algue *Didymo*). De plus, l'équipe du CENG continuera de s'outiller pour être en mesure de réaliser des actions de suivi des cours d'eau et des lacs. Enfin,

selon le diagnostic des problématiques sur le territoire, il sera important d'évaluer la possibilité de consolider et réaliser certaines actions de surveillance dans des zones spécifiques.

- S'informer périodiquement des actions de suivi des lacs et cours d'eau sur le territoire (Réseau rivière, Réseau de surveillance volontaire des lacs, algues Didymo, etc.).
- Suivre des formations sur la surveillance de lacs et de rivières (Formation du Rendez-vous des OBV en octobre, Julie Madore).
- Production d'un portrait et d'une analyse des actions de surveillance des rivières et lacs sur le territoire du CENG et propositions de solutions pour consolider cette surveillance et le développement des connaissances de nos lacs en lien avec les problématiques énoncé dans le diagnostic et le PDE du CENG.

5. PROGRAMME DE SENSIBILISATION SUR L'EAU EN MILIEU SCOLAIRE ET DANS LES COMMUNAUTÉS

La sensibilisation en milieu scolaire et dans les communautés sur l'eau, les cours d'eau et les écosystèmes fait partie des mandats et objectifs du CENG (objectifs 2 et 5). Même si l'accent de cette année pour le CENG est centré sur la réalisation du PDE, quelques actions dans le milieu scolaire et communautaire sont prévues pour consolider les initiatives en cours et la présence du CENG sur le territoire. Déjà, l'École de Grande-Vallée réalise le programme J'Adopte un cours d'eau du GE3 et l'école de Mont-Louis manifeste un intérêt pour participer à ce programme. De plus, le village de Mont-Louis fête ses 325 ans et nous propose d'organiser une action pour souligner avec eux cet événement.

- Accompagner la mise sur pied et le développement du projet J'adopte un cours d'eau avec l'école secondaire de Saint-Maxime-de-Mont-Louis et l'école de Grande-Vallée. Consolider les liens entre les écoles et les ressources humaines qualifiées pour ces programmes en Gaspésie.
- Participer à des formations du regroupement GE3 et AQPERE (Association québécoise pour l'éducation relative à l'environnement) sur la sensibilisation sur l'eau ou les cours d'eau dans les écoles et dans les communautés.
- Planification d'un événement ou une exposition éducative sur les usages historiques de l'eau au siège social pour les 325 ans de Mont-Louis.
- S'informer des actions de sensibilisation sur l'eau, les cours d'eau et les écosystèmes en cours dans les milieux scolaires et communautaires de la région.
- Documenter et évaluer les actions et outils à mettre en place ou à consolider pour assurer la sensibilisation sur l'eau dans le milieu scolaire et communautaire. Faire des liens avec le portrait, le diagnostic et les éléments du PDE en cours d'élaboration.

6. COMMUNICATION

Le CENG travaille au développement d'un portail web et d'un plan de communication. Ces outils seront achevés dans les prochains mois et seront diffusés pour consolider la présence du CENG sur le territoire et pour informer la population de la gestion intégrée des eaux par bassins versants et du processus en cours pour le PDE. [Voir le plan de communication pour plus d'information.](#)

- Révision et achèvement du plan de communication (octobre)
- Mise en ligne du site web du CENG et d'une page FACEBOOK (novembre). Mise en ligne de nouvelles informations environ 2 fois par mois. Invitation systématique des membres du CENG à la page web et FACEBOOK.
- Campagne d'information sur la GIEBV, le processus de PDE en cours et quelques données du portrait/diagnostic de notre territoire (radio et journal : environ un communiqué de presse par mois et une série de capsules radiophoniques en hiver).
- Publication d'un bulletin semestriel aux membres du CENG (mois de décembre et mois de juin)

7. REPRÉSENTATIONS

Le CENG représente les intérêts des acteurs de l'eau du territoire du nord de la Gaspésie, en ce sens, il participe aux différents événements et tables de concertation du territoire qui touche la ressource eau. De plus, l'équipe et le conseil d'administration du CENG pourront, au besoin, rédiger des mémoires et les faire adopter par le CA pour faire valoir des prises de position concernant la mission, le mandat et les objectifs du CENG.

- **Table GIRT zone nord** (gestion intégrée des ressources et du territoire) coordonnée par la CRÉGIM sous un mandat du Ministère des Ressources Naturelles. La Direction du CENG y siègera pour représenter la ressource eau. La table fixe les objectifs locaux d'aménagement durable des forêts et convient des mesures d'harmonisation des usages.
- **Comité des aires protégées** : Michel Chouinard du Conseil de l'eau Gaspésie sud représente également le CENG sur ce comité coordonné par la CRÉGIM pour identifier des aires naturelles d'intérêt pour la création de nouvelles aires protégées.
- **Comité ZIP** : Le Comité ZIP Baie-des-Chaleur englobe le territoire de la Baie de Gaspé et planifie l'extension de son territoire sur le côté nord. Julie Madore siègera sur la table de concertation de cet organisme pour arrimer les efforts entre la gestion intégrée de nos cours d'eau et du Saint-Laurent, comme prévu dans la Politique nationale de l'eau
- **ROBVQ** – Le réseau des organismes de bassin versant du Québec propose 2 ou 3 rencontres par années pour du réseautage, de la formation et de la concertation avec les représentants des OBV du Québec.
- Autres tables ou événements ponctuels au besoin en coordination avec la présidence du CENG (forum hydrocarbures, rencontre concertation des OBV Gaspésie et Bas-Saint-Laurent, etc.).

8. RESSOURCES HUMAINES

Le CENG embauchera une nouvelle ressource humaine pour compléter l'équipe jusqu'en juin 2014. Ainsi, 3 personnes travailleront au sein de l'organisme pour remplir son mandat. De plus, un budget est alloué pour engager des ressources contractuelles au besoin pour des services comme la géomatique, la mise en page et le nettoyage du bureau.

- Rédaction des descriptions de postes pour la direction, la coordonnatrice à l'élaboration du PDE et l'agent de recherche et de communication pour le PDE.
- Embauche d'un nouvel employé pour le CENG : Agent de recherche et de communication d'octobre 2013 à octobre 2014 pour le soutien à réalisation du PDE et de certains outils de communication (octobre).
- Élaboration d'une politique pour la gestion des ressources humaines avec une échelle salariale définie (novembre)
- Accompagnement et supervision des ressources humaines par la direction du CENG.

9. GESTION ET ADMINISTRATION

Pour assurer la saine gestion de l'organisme, les tâches suivantes seront réalisées périodiquement :

- **FONCTIONNEMENT DU CENG**
 - Tenir les rencontres pour assurer la bonne gestion et le bon fonctionnement du CENG
 - Réviser et consolider le fonctionnement du CENG avec membres du CA.
 - Assemblée générale annuelle (octobre 2013)
 - Rencontre du Conseil d'administration (octobre 2013, mars 2014 et juin 2014)
 - Rencontre du Comité Exécutif (une rencontre au 2 ou 3 mois)
- **FINANCEMENT**
 - Assurer le suivi des conventions d'aide financière : Soutien à la mission des organismes de bassin versant et Opération bleu-vert.
 - Recherche de possibilités de financement et de partenaires pour la réalisation du PDE.
- **COMPTABILITÉ**
 - S'occuper de la comptabilité courante et du service de la paie.
 - Assurer le suivi des dossiers financiers (services de comptabilité) et administratifs
 - Allouer des contrats au besoin et assurer leur suivi